



Assurance chômage : la CGT veut des avancées !

La première séance de négociation de la convention d'assurance chômage s'est tenue ce vendredi 17 janvier 2014. Cette séance s'est limitée à une présentation par les services de l'Unedic de documents pointant ce qu'est la situation de l'assurance chômage et aux déclarations liminaires de chaque organisation.

Si nous ne contestons pas les chiffres qui ont été avancés, nous ne partageons pas l'approche du Medef qui stigmatise les demandeurs d'emploi victimes de la précarité. Le patronat entend renforcer les devoirs et les sanctions à l'encontre des demandeurs d'emploi. Sous prétexte d'équité, il semble vouloir remettre en cause l'existence de règles spécifiques à certaines catégories de travailleurs privés d'emploi. Il entend aussi remettre en cause l'équilibre actuel entre solidarité nationale et rôle du régime d'assurance chômage.

La CGT ne peut accepter un nouveau dédouanement des responsabilités des entreprises, ce qui remettrait en cause notre système de protection sociale solidaire.

L'ensemble des organisations syndicales de salariés ont affirmé leur volonté de ne pas diminuer les droits des demandeurs d'emploi.

La CGT a rappelé qu'un demandeur d'emploi sur deux seulement était indemnisé, que le déficit de l'Unedic est avant tout lié au fait que 51 %

des entrées à Pôle-Emploi sont liées à la précarité induite par la flexibilité organisée du marché du travail (CDD et intérim) et que cette précarité coûte près de 8,5 milliards d'euros à l'assurance chômage.

Ce qui manque aujourd'hui, ce sont les emplois. Les annonces de la poursuite de l'austérité par le Président de la République et du pacte de « responsabilités » vont peser sur le niveau de croissance.

Non seulement, il ne faut pas baisser les droits des demandeurs d'emploi en période de crise, mais il faut les améliorer !

La CGT entend porter une meilleure indemnisation des demandeurs d'emploi, une meilleure formation et des revendications qui visent à faire reculer le chômage. Quatre séances de négociation sont programmées, nous avons besoin que les salariés, les demandeurs d'emploi et les retraités soient au centre de ces négociations et interviennent.

La CGT les appelle à participer massivement aux manifestations qui auront lieu le 06 février prochain pour peser sur les choix qui seront faits, atteindre une vraie sécurité sociale professionnelle qui ne soit pas un mot creux et améliorer ainsi le sort de toutes et tous.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 17 janvier 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr